Réunion des parents du 7 septembre 2020
PS / MS

1) *Protocole sanitaire*
2) *Présentation du personnel dans la classe*
3) *Programme de maternelle*
4) *Déroulement de la journée*
5) *Vie de classe*
6) *Recommandations pour un bon fonctionnement*
7) *Activités prévues sur temps scolaire*
8) *Périscolaire*

Vérification des contacts + nom des assistantes maternelles, présence au périsco (jours, cantine,…)
Merci de fournir ces informations aux enseignantes si vous n'étiez pas présent à la réunion.

Merci de nous donner une adresse mail et un numéro de téléphone valides pour votre enfant, pour vous contacter en cas de fermeture de la classe.

Fiche d'autorisation d'absences les après-midis (PS) : **à rapporter d'urgence si votre enfant n'est pas présent les après-midis.**

1- Protocole sanitaire

Détaillé dans le cahier de liaison

2- Présentation du personnel dans la classe

Les enseignantes: Ornella Fréchard-Rizzo et Marie-Paule Hecké. Maîtresse Ornella est là les lundis et mardis, maîtresse Marie-Paule est là les jeudis et vendredis.

L'ATSEM Emilie partage son temps entre la classe et les préparations.
Autres ATSEM dans l'école : Nicole et sa stagiaire, Elisa, Antoinette

La classe : 25 élèves, 15 PS et 10 MS, 13 (10 + 4) filles et 11 (5 + 6) garçons.

3- Programme de maternelle

Le programme est découpé en 5 domaines :
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : oral, écrit, sensibilisation à l'allemand
Agir, s'exprimer ; comprendre à travers l'activité physique
Agir, s'exprimer ; comprendre à travers les activités artistiques
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée : découvrir les nombres et leurs utilisations, étudier les nombres, explorer des formes et grandeurs, des suites organisées
Explorer le monde ; le temps, l'espace, le monde du vivant, la matière, les objets
+ vivre ensemble

Les activités de début d'année sont tournées vers le vivre ensemble. Apprendre à partager, à suivre le groupe, à finir un puzzle, à ranger son matériel …

Peu de traces en PS, mises à part les réalisations en arts plastiques, début du graphisme. Manipulation du matériel, motricité de plus en plus fine Ils seront également sensibilisés à la culture et à la langue allemande (sous forme de comptines et chants).

Carnet de suivi mis en place par l'équipe de cycle cad tous les enseignants de l'école.

Priorité au langage oral

Langage écrit :
- dessin : dessiner des personnages complets, graphisme
- MS : reconnaître son prénom, le reconstituer, connaître les lettres qui le composent, commencer à l'écrire en majuscules

Travail sur la tenue de l'outil (crayon, pinceau), sur la posture,…

Vivre ensemble
- règles de vie, de sécurité, de jeu collectif
- participer à la vie de la classe sans en perturber le fonctionnement
- aider ses camarades
- être autonome dans les gestes de la vie quotidienne

Explorer le monde ; le temps, l'espace, le monde du vivant, la matière, les objets
- structuration de l'espace (dans la classe, dans l'école,…)
- structuration du temps (mois, saison, jour, rythme de la journée,…)

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- formes et grandeurs : puzzles, kapla,… tri (rangement des coins jeu)
- quantités et nombres (comptines mathématiques, algorithme (perles,…), jeux de l'oie, dominos,…)

APC :
Il s'agit d'activités complémentaires. En 1ère période, elles ne concerneront que les MS. Il s'agit de revoir les consignes pour réaliser en autonomie les activités proposées : découper, coller,…, règles du jeu (langage oral)

4- Déroulement de la journée

8h10 – 8h45 : Accueil :

recherche de l'étiquette prénom à accrocher → étiquettes en cours en fabrication par les enfants : il manque des photos d'identité, merci de les rapporter rapidement pour que votre enfant ait son étiquette.
jeux, dessin, puzzles
passage aux toilettes avec l'ATSEM

Objectifs : autonomie, respect des règles (on ne sort pas de jeu supplémentaire, on partage, on ne jette pas), vivre ensemble (notamment dans le rangement, encore difficile), langage.

8h45 – 9h : Rituels :

chants pour se dire bonjour ; compter les présents
plus tard dans l'année : date du jour : repérage sur le calendrier, comptine des jours ; météo ; quoi de neuf, présentation des réalisations faites à l'accueil, …

9h- 9h25 : Motricité

9h25 – 9h35 : Lecture d'album ou langage

9h35- 9h40 : pause boisson, regroupement, consignes pour les ateliers

9h40 – 10h05 : Ateliers dirigés :

Ateliers avec l'ATSEM : arts plastiques, manipulation

Ateliers dirigés : atelier langage, lecture, nouvelle notion, nouveau jeu → apprentissage : avec l'enseignant

Ateliers en autonomie : manipulation, construction, encastrements et puzzles…

L'atelier dirigé est souvent moins long car nécessite plus de concentration. A la fin, les élèves peuvent aller voir les autres groupes, aller vers les coins jeux. L'enseignante a donc un peu de temps pour passer voir les autres groupes.

A la fin des ateliers : rangement en musique

10h05 – 10h55 : Hygiène, récréation, goûter, déshabillage, toilettes

⚠ Fruits et légumes, compote à boire car les enfants prennent le goûter dehors, eau dans une gourde avec le nom de l'enfant (pas de boisson sucrée)

10h55 – 11h10 : Regroupement : bilan des ateliers du matin (qu'est-ce que tu as fait ? appris ? aimé ?)

Changement des groupes

11h10 – 11h30 : 2ème temps d'ateliers

11h30 – 11h45 : rangement, bilan de la matinée, chants, sortie

MS :

13h40-14h : Accueil, temps calme (coin lecture, puzzles, coloriage)

14h – 14h20 : regroupement, rituels

date du jour : repérage sur le calendrier, comptine des jours ; météo ; quoi de neuf, présentation des réalisations faites le matin , …

Compter les présents

Langage : se présenter, raconter sa pause déjeuner,…

Phonologie

14h20- 14h30 : Explication des ateliers

14h30 - 15h : 1er temps d'ateliers

15h- 15h30 : roulement des ateliers

15h30 – 15h40 : regroupement, bilan des ateliers, lecture

14h40 – 16h10 : toilettes, boisson, récréation, toilettes

16h10 – 16h15 : chants, sortie

PS : temps calme en salle de motricité jusqu'à 14h20 minimum. Ceux qui ne dorment plus sont levés par l'ATSEM, passage aux toilettes puis retour en classe, où ils s'occupent en autonomie (puzzles, coin construction).

5- <u>Vie de classe</u>

- Livres :

➔ mise en place d'un prêt: pas avant la Toussaint

Abonnement possible (non obligatoire) à l'école des loisirs : 1 album par mois qui arrive directement à l'école, adapté à l'âge de l'enfant. **A faire d'urgence.**

- cahier de liaison : à signer et à ramener à chaque fois, l'enfant ne le reçoit que lorsqu'il y a des informations pour les parents. A donner à l'enseignante, ne pas laisser dans le sac.

- Tableau de communication :
A l'entrée de la classe, n'oubliez pas de le consulter

- Les documents administratifs :
à remplir et à signer par les 2 parents sauf cas particuliers à signaler à l'enseignante et à la directrice.
Assurance obligatoire : doivent figurer 2 mentions : responsabilité civile et individuelle accident
Photos d'identité et droit à l'image : jeux de memory, photos des anniversaires, cahier de vie

- Participation volontaire des parents (coopérative) : 18€
permet d'acheter les fournitures pour la classe : papier, matériel (pour la fête des lanternes, Noël, la fête des familles), financement d'une partie des sorties,…

- Goûters, boisson :
Pas de jus. Gourde avec le nom de l'enfant. **Sauf indication spécifique de votre part, nous remplissons les gourdes vides au robinet**. Eviter les bouteilles d'eau qui s'accumulent au fil des jours.
Le goûter n'est PAS OBLIGATOIRE. Il est pris en récréation, un enfant sans goûter peut aller jouer sans attendre.
Ne pas donner trop aux enfants. Généralement, un fruit, un légume ou une compote suffisent. Jusqu'à la Toussaint, on laisse ce que l'enfant ne mange pas dans la boîte pour que les parents voient ce qu'ils aiment ou pas, ce qu'ils mangent en quantité. Après la Toussaint, les restes seront systématiquement jetés.
Pas de gâteaux (sauf pour les enfants qui vont au périsco le soir, mais dans ce cas, prévoir 2 boîtes avec la mention périsco).

- Anniversaires :
En raison des conditions sanitaires actuelles, les goûters d'anniversaire ne sont pas autorisés.

- Couches
Entre deux et trois ans, la plupart des enfants sont sur le chemin de la propreté. Les objectifs de petite section étant de rendre l'enfant de plus en plus autonome, l'apprentissage de la propreté sera continué à l'école.
Pour les enfants qui n'ont pas encore totalement acquis la propreté, nous souhaitons les accompagner dans cet apprentissage. Nous vous invitons à leur mettre une culotte plutôt qu'une couche. Les "petits accidents" pouvant être fréquents dans les premières semaines, il sera nécessaire de prévoir plusieurs changes. Ces enfants seront sollicités plus fréquemment que les autres enfants de la classe, pour les encourager à exprimer leurs besoins et les amener à construire leur autonomie.Si nécessaire, une couche peut être prévue pour le temps de repos. N'hésitez pas à vous rapprocher des enseignantes pour en parler.

- Maladie, absence
Envoyer un mail à l'école pour le signaler : ce.0672000k@ac-strasbourg.fr
L'école est obligatoire sauf cas spéciaux signalés les après-midis.
Toute absence doit être justifiée et est signalée à l'inspection. L'inspectrice peut demander à rencontrer les parents en cas d'absences répétées et injustifiées. Une procédure judiciaire peut être engagée dans les cas extrêmes.
L'école est fermée à 8h20 le matin, les enfants ne sont plus acceptés sauf s'ils sont excusés (médecin, orthophoniste,…). De même à 13h50.
Les portes sont fermées à 11h50 et 16h20.

- Blog de la classe
Envisagé pour partager avec les familles la vie de la classe. Sécurisé par un mot de passe, soumis à un engagement à ne pas divulguer les photos, par quelque moyen que ce soit.

- Collectes
Il y a un compost dans la cour de l'élémentaire, accessible par les habitants du quartier. Les déchets organiques (peaux de banane, …) sont collectés lors du goûter.

6- Recommandations pour un bon fonctionnement

Le bien-être de l'enfant est primordial pour sa « réussite » et passe par une bonne communication entre parents et enseignants (confiance, respect, accord…).
Tout changement important dans la vie de votre enfant peut avoir des répercussions scolaires : n'hésitez pas à prendre rdv pour en parler ensemble.
L'accueil du matin est un moment réservé aux élèves. Au moment de la sortie, les enfants sont impatients de retrouver leurs parents et de quitter l'école. Il est donc difficile pour l'enseignant de discuter longuement avec les parents à ces moments-là. Nous sommes disponibles à 11h55 (tous les jours, après le départ de tous les élèves) et après 16h25 les mardis et vendredis (cad quand il n'y a pas d'APC). Vous pouvez également demander un rdv un autre moment en notant vos disponibilités dans le cahier de liaison.

L'enseignante accueille les enfants et les parents à la porte. **Les parents invitent leur enfant à laisser leur doudou dans le sac en raison de la situation sanitaire.** Les parents restent à présent à l'extérieur de la classe.
Plus tard dans l'année, si l'enseignante n'est pas présente à la porte, l'enfant entrera seul dans la classe et viendra la saluer ; l'enseignante sera dans la classe pour lancer des activités semi-dirigées : pâte à modeler, jeu de société,…

Les parents mettent les chaussons aux enfants avant d'entrer en classe, matin et après-midi, sauf en cas de sortie exceptionnelle prévue.

Les parents déposent le cahier de liaison à l'entrée de la classe (corbeille rouge) ou le laissent au-dessus du crochet si l'enfant va au périscolaire le matin **(pas dans le sac).**

➔ merci d'aller aux toilettes avec votre enfant avant d'entrer en classe matin et après-midi (impossible d'y aller avant la fermeture de l'école).

Les parents marquent tous les vêtements au nom de l'enfant. Dans la mesure du possible, nous remettons les vêtements au crochet, mais si vous ne retrouvez pas le vêtement de votre enfant, regardez sur la table située près des crochets à l'entrée du couloir. Les enfants ont tendance à tout ôter en vrac en allant aux toilettes.

Veillez à mettre des vêtements / chaussures pratiques à votre enfant (chaussures à scratch, pantalon sans bouton/fermeture éclair, **pas de ceinture, pas de bretelles**), moufles et tour du cou en hiver **(nous ne mettrons pas les écharpes en récréation pour éviter les accidents)**.

Les jouets de la maison restent à la maison. Pas de bijoux, bonbons, chewing-gum.

Merci de vérifier les poches de votre enfant et de nous rendre les pièces de jeu qu'il a pu emprunter. Elles ne lui serviront guère mais nous manqueront sûrement.

Pour la sortie, l'enseignante vient à la porte et appelle les enfants (et non les parents pour éviter stress et bousculades). Seules les personnes notées sur la fiche de renseignements sont autorisées à chercher l'enfant. Pour un cas exceptionnel, les parents font un courrier signé indiquant l'identité exacte de la personne autorisée. Une pièce d'identité sera demandée en cas de doute.

7- Activités prévues sur temps scolaire

Peut-être un spectacle à l'Illiade, pas de certitude car places très limitées et peu de spectacles pour très jeune public

-semaine du goût : en octobre : nous préparerons des goûters communs autour des légumes (projet en cours d'élaboration avec les autres classes) si le protocole sanitaire en vigueur à ce moment-là nous y autorise.
Merci de nous avertir en cas d'allergie.

- fête des lanternes en novembre cad après les vacances de la Toussaint ; correspond à la fête de la Saint Martin en Allemagne. A ce jour, en raison des conditions sanitaires, nous ne pouvons pas vous dire si elle aura lieu, ni sous quelle forme.

Spectacle de fin d'année : aucune proposition n'est parvenue à l'école pour l'instant

Sorties : suspendues pour l'instant

8- Périscolaire

De 7h40 à 8h10 : périscolaire : géré par les ATSEM (cf Emilie et Nicole pour les inscriptions en plus de l'inscription au service de la vie scolaire) PAS D'ACCUEIL EN CLASSE.

A partir de 16h20 et jusqu'à 18h15 maxi, les enfants sont remis aux ATSEM.

En cas de retard, une fiche est remplie par l'enseignant et remise à la directrice. Au bout d'un certain nb de retards signalés, l'information est transmise à l'Inspection Académique, l'enfant peut être provisoirement exclu de l'école.

Date et signature des parents :